

Rainier de Châtillon, qui vivait en 1121, était seigneur de Châtillon d'Azergues, alors que nous le voyons, cette même année, signer une charte avec Pierre de Bully, possesseur d'une seigneurie limitrophe. Et il en est de même de Dalmace de Châtillon, témoin dans un acte de l'an 1160, avec Guichard d'Oingt. Ajoutons enfin que la filiation des seigneurs de Châtillon les Dombes est connue, et qu'aucun des noms qui précèdent ne figure dans leur généalogie. On peut donc affirmer, avec toute la certitude désirable, que Châtillon d'Azergues fut possédé, au XI^e et au XII^e siècle, par une famille chevaleresque qui lui emprunta son nom, et dont les documents de l'époque ne nous ont conservé aucun autre souvenir (1).

La première mention faite dans nos annales du château de Châtillon se trouve dans le traité de 1173, par lequel l'archevêque de Lyon et le comte de Forez fixèrent les limites de leurs domaines respectifs : « Sur la rive droite de la « Saône, porte ce document, le comte cède à l'archevêque « le château de Châtillon (*Castellionis*) et tout ce qui est « renfermé dans ce château et son mandement, pour lequel « le seigneur du dit château doit fidélité et hommage « lige (2). »

C'est ainsi que Châtillon fut compris désormais dans la province du Lyonnais et placé sous la suzeraineté de l'Église de Lyon. Mais la période historique ne s'ouvre pour les seigneurs de Châtillon d'Azergues qu'au commencement du XIII^e siècle. A cette époque la famille de Châtillon a disparu et la seigneurie du lieu passa à la maison d'Oingt qui possédait, depuis l'époque la plus reculée, le vieux bourg de ce nom, auquel nos historiens donnent une ori-

(1) Cartul. de Savigny, ch. 903. — Hoillard Bréholles *Invent. des titres de la maison de Bourbon*, n^o 8. — Chaverondier, *Invent. des titres du comté de Forez*, p. 586. — La Chesnaye des Bois, IV p. 344.

(2) Menestrier. *Histoire civile et consul. Preuves*, p. 37.